

«Toutes les associations constatent une augmentation des violences»

Interdire le travail du sexe ou pénaliser les clients? Le débat est lancé en Suisse aussi. Notre entretien avec le travailleur du sexe et activiste français Thierry Schaffauser montre où mènent les interdits et la criminalisation. Nathan Schocher l'a mené pour le compte de l'Aide Suisse contre le Sida.

ENTRETIEN

Quels sont les effets de la nouvelle loi sur votre travail et le travail du sexe en général?

Nous constatons une précarisation généralisée. Un pouvoir de négociation inversé avec les clients. Une baisse des prix, des rapports sans préservatifs plus nombreux, une augmentation des signalements d'agressions, et de nouvelles contaminations IST/VIH, des déplacements et une mobilité plus grande, des difficultés accrues d'observance pour les TDS séropos avec des remontées de charge virale. Tout cela a été documenté dans l'étude Le Bail/Giametta d'avril 2018.

Est-ce que la pénalisation des clients rend votre travail plus ou moins dangereux?

Toutes les associations constatent une augmentation des violences. Le meurtre de Vanessa Campos la semaine dernière en est une des preuves flagrantes. Depuis deux ans, il faut travailler dans des endroits plus reculés dans les bois, Vanessa s'est retrouvée seule dans un endroit sans éclairage, ses amies sont arrivées trop tard sur le lieu du drame et n'ont pas pu l'aider. Il y a en moyenne deux fois plus de signalements d'agressions.

Est-ce qu'il est devenu plus ou moins facile pour vous d'accéder aux services de santé?

Les associations de santé communautaire ont malheureusement perdu contact avec des travailleurSEs du sexe depuis la loi, notamment à cause des déplacements induits. Les collègues sont également

débordées par leurs problèmes. Le nombre de dépressions et le stress a augmenté et nous pensons que cela a eu un impact défavorable dans les démarches administratives et pour l'accès à la santé.

Est-ce que la nouvelle loi vous pousse à envisager de changer d'emploi?

En théorie, le but de la loi est la «sortie de la prostitution». En pratique, moins de 50 personnes en deux ans ont accepté le nouveau dispositif de «parcours de sortie de la prostitution» sur les 500 personnes prévues chaque année, donc moins de 5%. Ce dispositif est davantage un contrôle, un chantage et une surveillance des personnes qu'une aide. C'est un dispositif créé en dehors du droit commun et donc moins avantageux puisque l'allocation prévue est moindre que le RSA. L'objectif de la loi d'encourager les TDS à arrêter leur travail n'a manifestement pas fonctionné.

Est-ce que les effets de la loi sur la situation professionnelle des hommes diffèrent des effets sur la situation des femmes et des personnes trans?

Les hommes travailleurs du sexe travaillent majoritairement via Internet, donc échappent davantage à la pénalisation de leurs clients. Il y a malheureusement des conséquences indirectes comme la baisse des prix qui se généralise à tous les secteurs de l'industrie du sexe, après avoir touché en premier le travail de rue plus exposé à la répression.



© Marco Leitão Silva

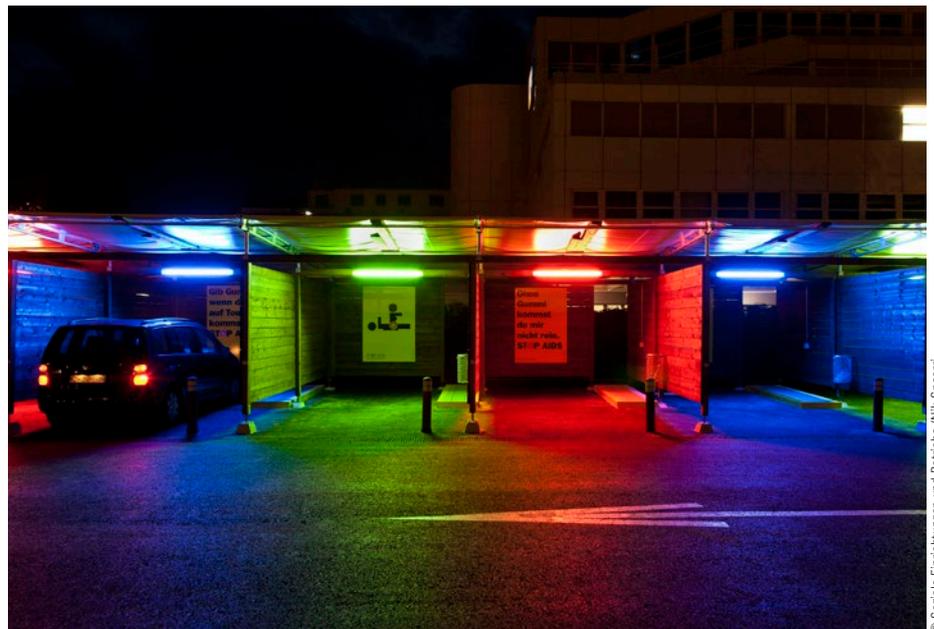
Thierry Schaffauser

Thierry Schaffauser (né en 1982 à Surresnes, France) est travailleur du sexe depuis 2002. Il est co-fondateur du Syndicat du Travail Sexuel, et fin connaisseur des industries du sexe puisqu'il a travaillé dans la rue, en tant qu'escort et en tant qu'acteur porno. Il est l'auteur du livre «Les luttes des putes» et il écrit régulièrement pour le blog «Ma lumière rouge» dans l'édition en ligne du journal «Libération».

À votre avis, qu'est-ce qu'il faut pour améliorer les conditions de votre travail?

Nous exigeons la dépénalisation complète du travail sexuel, l'accès au droit commun donc au droit du travail, y compris le droit de nous associer et de travailler en intérieur afin de sécuriser son exercice. Le changement des lois doit être accompagné d'un changement plus général, un soutien à la syndicalisation pour lutter contre l'exploitation et les abus existants dans l'industrie, comme par exemple en Suisse avec les phénomènes d'usure de la part des propriétaires de chambres et de studios. Il ne faut pas oublier non plus la lutte contre la précarité, soutenir les mères célibataires, garantir le droit au séjour des travailleurSEs migrantes, le respect de la transidentité, la légalisation de l'usage de drogues, qui sont des questions pouvant concerner les travailleurSEs du sexe souvent issus de minorités. *nsch*

«Nous constatons une précarisation généralisée. Un pouvoir de négociation inversé avec les clients. Une baisse des prix, des rapports sans préservatifs plus nombreux, une augmentation des signalements d'agressions, et de nouvelles contaminations IST/VIH, des déplacements et une mobilité plus grande, des difficultés accrues d'observance pour les TDS séropos avec des remontées de charge virale.»



© Soziale Einrichtungen und Betriebe/Nik Spörri

Travail du sexe réglementé à Zurich. Cinq ans après leur introduction, les «sexbox» ne font plus parler d'elles, ni au sein de la population, ni au plan politique. La ville de Zurich n'a pas de chiffres concernant leur utilisation.

Sexe tarifé: sanctionner les clients?

L'offre et la consommation de services sexuels sont légales en Suisse et les maisons closes sont autorisées. Au niveau international en revanche, on observe une tendance visant à renforcer la réglementation étatique du sexe tarifé. Ainsi, le Parlement européen a recommandé l'interdiction du sexe tarifé à ses Etats membres en 2014, celui-ci devant être considéré comme une violation des droits de l'homme et une forme de violence à l'encontre des femmes.

C'est avant tout le modèle dit nordique, en vigueur depuis des années en Suède, en Norvège et en Islande, qui est mis en œuvre à grande échelle. Il sanctionne l'achat de services sexuels, autrement dit il s'en prend aux clients et non aux travailleurs et travailleuses du sexe. L'objectif est de mettre le sexe tarifé au ban de la société et d'inciter les travailleurs et travailleuses du sexe à renoncer à leur activité. En Suisse, l'association zurichoise Frauenzentrale en appelle à un changement de système. Elle a lancé le 1^{er} juillet sa campagne «Pour une Suisse sans clients. Stop à la prostitution.» Mais quelles sont les expériences réalisées avec le modèle nordique? De nouvelles études ont été présentées à ce sujet lors de la Conférence internationale sur le sida à Amsterdam.

Canada: la loi complique l'accès aux soins

Elena Argento de l'Université de la Colombie-Britannique a présenté une analyse de la Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation, introduite au Canada en 2014. Cette loi sanctionne notamment l'achat de services sexuels et la publicité de services sexuels offerts moyennant rétribution. L'étude menée sur le long terme a examiné l'impact

«La campagne de la Frauenzentrale de Zurich a été critiquée par de nombreuses organisations qui défendent les droits et la santé des travailleurs et travailleuses du sexe.»

de la législation sur l'accès des travailleurs et travailleuses du sexe au traitement contre le VIH, aux soins de santé et aux services sociaux à Vancouver.

Les chercheurs ont observé un groupe de travailleuses du sexe sur une longue durée et constaté une baisse significative du recours

aux services sociaux et aux offres des organisations d'entraide depuis l'entrée en vigueur de la loi. L'étude n'a trouvé aucun indice d'amélioration de l'accès au traitement pour les travailleuses du sexe séropositives; les services de santé ont été généralement plutôt évités après l'introduction de la loi. L'étude est donc arrivée à la conclusion que les approches visant à juguler la demande de sexe tarifé compliquent l'accès aux services et au soutien pour les travailleurs et travailleuses du sexe, au lieu de le simplifier.

France: la loi a toutes sortes de conséquences négatives

Hélène Le Bail du Centre de recherches internationales de Sciences Po a présenté une étude de Médecins du Monde consacrée aux répercussions de la loi introduite en France en 2016 qui sanctionne l'achat de services sexuels. Les chercheurs ont mené des entretiens qualitatifs semi-structurés et réalisé une enquête quantitative basée sur un questionnaire. L'évaluation a montré que la loi a eu pour conséquence directe une hausse très nette de la vulnérabilité socio-économique des travailleurs et travailleuses du sexe. Cela englobait une hausse de la violence des clients ainsi qu'une aggravation des conditions de travail indignes et des effets négatifs sur la santé.

Les chercheurs ont observé par ailleurs une baisse de l'usage du préservatif et des difficultés accrues pour négocier et imposer des pratiques de sexe à moindre risque depuis que la loi est en vigueur. Des travailleurs et travailleuses du sexe séropositifs ont fait état d'un accès plus difficile aux services de santé. L'étude a également révélé une hausse des infections sexuellement transmissibles (IST), en particulier de la syphilis, parmi les travailleurs et travailleuses du sexe en France.

Linda-Gail Bekker, présidente de la Société internationale de lutte contre le sida (IAS) et

de la Conférence sur le sida, a déclaré: «Vu l'importance du sexe tarifé dans la lutte mondiale contre le VIH, ces études méritent attention. Si la pénalisation de la demande entrave l'accès à la prévention et au traitement du VIH, c'est très préoccupant.»

La campagne de la Frauenzentrale de Zurich a été critiquée par de nombreuses organisations qui défendent les droits et la santé des travail-

leurs et travailleuses du sexe et qui ont lancé à leur tour un appel intitulé «La prostitution est un travail». Le comité de soutien inclut notamment les associations Lysistrada et LISA qui soutiennent les travailleuses du sexe, le Centre d'assistance aux migrantes et aux victimes de la traite des femmes (FIZ), les bureaux de l'égalité de la ville et du canton de Zurich ainsi que l'Aide Suisse contre le Sida (ASS). *nsch*

Andreas Lehner, directeur de l'ASS, s'exprime à ce sujet:

Qu'est-ce qui motive l'ASS à soutenir cet appel en faveur des droits des travailleurs et travailleuses du sexe?

Le travail du sexe effectué volontairement est un travail. Nous voyons dans nos projets qu'il y a une très forte stigmatisation de beaucoup de choses en lien avec la sexualité. Il est souvent question de valeurs morales et de protection paternaliste et bien intentionnée des travailleurs et travailleuses du sexe. Pour notre travail, un accès sans restriction aux travailleurs et travailleuses du sexe est indispensable pour améliorer leurs conditions de travail – et il y a là beaucoup à faire – et leur fournir les informations importantes leur permettant de rester en bonne santé tout en faisant leur travail.

Quelles sont les répercussions négatives que craint l'ASS en cas d'interdiction de l'achat de services sexuels?

Que la sanction vise la prostitution ou le client, peu importe: le travail du sexe est inévitablement poussé dans la clandestinité, ce qui bloque l'accès à un travail de prévention et de dépistage essentiel. Et la sécurité des travailleurs et travailleuses du sexe n'est plus assurée.

Quelles sont les mesures proposées par l'ASS pour promouvoir la santé sexuelle des travailleurs et travailleuses?

La mise en œuvre systématique des lois et ordonnances existantes suffit. Cela permet d'instaurer et de garantir des mesures de promotion de la santé dans un cadre légal pour une vaste majorité.